

QUEST **RAIL.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2007 ■



VENDREDI 9 MARS 2007, VILLENEUVE HÔTEL DE VILLE, SALLE COMMUNALE

Devant la gare CFF

- | | |
|--------------------------|---|
| 10 h 00 – 10 h 20 | CAFÉ D'ACCUEIL |
| 10 h 20 – 10 h 30 | MESSAGE DE BIENVENUE DES AUTORITÉS |
| 10 h 30 – 11 h 00 | AFFAIRES STATUTAIRES <ul style="list-style-type: none">• Procès-verbal de l'AG 2006• Rapport du Président et perspectives 2007• Comptes 2006 et rapport de vérification, budget 2007• Divers |
| 11 h 00 – 11 h 45 | NLFA ET ZEB: COMMENT FINANCER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES DES NLFA SANS PÉNALISER LES PROJETS ZEB (RAIL 2000 2^{ème} étape)? <p>Exposé de Peter Vollmer, Directeur de l'UTP (Union des transports publics), Conseiller national membre de la Commission des finances et de la Commission des transports.</p> |
| 11 h 45 – 12 h 00 | PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE BOMBARDIER |
| 12 h 00 – 13 h 00 | BUFFET |
| 13 h 00 – 13 h 15 | DÉPLACEMENT EN CAR SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE BOMBARDIER |
| 13 h 15 – 14 h 30 | VISITE DE L'ENTREPRISE BOMBARDIER |

LE THÈME POLITIQUE

En novembre 1998, le peuple suisse a approuvé l'Arrêté fédéral relatif à la réalisation et au financement des projets d'infrastructure des transports publics. Le fonds du même nom (FTP) prévoyait les montants suivants (comparés ici aux dépenses réelles ou aux prévisions):

PROJET	Mrd de francs
Rail 2000	13.4 (5.9)
Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA)	13.6 (20)
Raccordement au réseau à grande vitesse	1.2 (1.1)
Protection contre le bruit	2.3 (1)

Aujourd'hui, la situation est problématique en ce sens que les NLFA coûteront au final entre 20 et 25 mrd de francs au lieu des 13.6 mrd de francs prévus. Les dépassements de coûts sont en grande partie imputable à la réalisation du tunnel de base du Gothard. Conséquence: l'argent ré-

servé à l'origine pour l'amélioration du réseau ferroviaire dans l'ensemble du pays à l'enseigne de RAIL 2000 risque de ne pas être disponible avant 2020 et dans une mesure moindre que prévu initialement. Concrètement, un montant d'environ 5 mrd de francs sera disponible pour RAIL 2000 2^{ème} étape rebaptisé «ZEB» (abréviation allemande de «futur développement de l'infrastructure ferroviaire») au lieu des 7.5 mrd prévus lors du vote de 1998.

Pour sortir de cette situation qui compromet durablement l'amélioration du réseau ferroviaire, OUESTRAIL propose que les dépassements de coûts dans la construction des NLFA soient couverts par un fonds spécial.



Pour lancer le débat, OUESTRAIL a invité le Directeur de l'UTP Peter **Vollmer**. Ce dernier est particulièrement qualifié pour aborder ce thème puisqu'il est également membre de des Commissions des finances et des transports du Conseil national.

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMENT VOUS INSCRIRE À L'AG?

Pour nous simplifier le travail et éviter des frais, nous vous invitons dans la mesure du possible à vous inscrire par un simple courrier électronique à l'adresse suivante: ouestrail@bluewin.ch en utilisant l'une des formules suivantes:

- a je m'inscris pour l'assemblée uniquement
- b je m'inscris pour l'assemblée et le buffet
- c je m'inscris pour l'assemblée, le buffet et la visite

Si nécessaire, c'est néanmoins avec plaisir que nous enregistrons votre inscription par courrier postal (veuillez dans ce cas également préciser l'une des trois formules ci-dessus).

Délaï d'inscription: vendredi 2 mars 2007

HORAIRE DES TRAINS POUR ARRIVER À VILLENEUVE À 10H05

Delémont (07h42), **Bienne** (08h16), **Neuchâtel** (08h34), **La Chaux-de-Fonds** (08h01), **Yverdon-les-Bains** (08h53), **Genève** (08h50), **Morges** (09h20), **Lausanne** (09h33), **Fribourg** (08h26), **Berne** (08h04), **Bâle** (07h04), **Sierre** (08h44), **Sion** (09h06)

Pour le retour, dès 15h, des informations seront données sur place

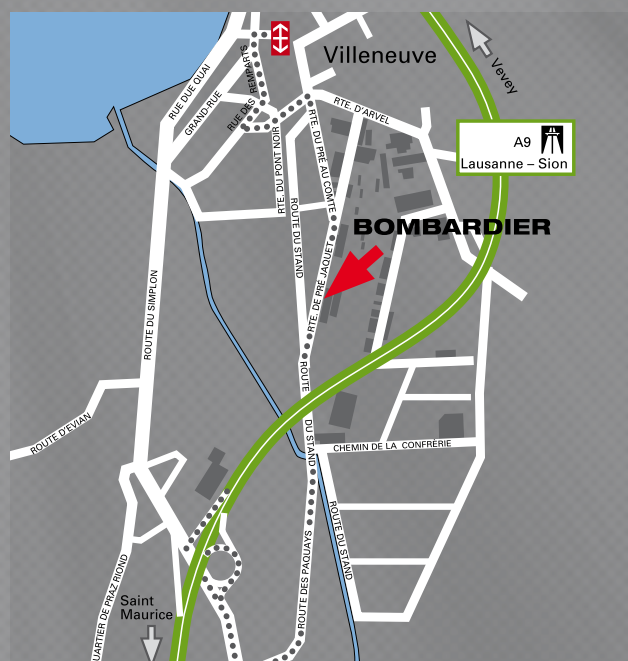
COMMENT ACCÉDER À LA SALLE COMMUNALE?

La salle communale se situe juste devant la gare CFF, sur la droite. Quelques places de parc seront réservées.

Le buffet sera servi dans le Foyer du collège situé à proximité immédiate de la salle communale.

COMMENT ACCÉDER SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE BOMBARDIER

Après le buffet, à 13h00, les participants seront acheminés sur le site de l'entreprise Bombardier par un car spécialement affrété à cet effet. Pour ceux qui souhaitent y accéder par leur propre moyen, l'entreprise Bombardier (021 967 05 05) se situe en Zone industrielle à la Rue Pré-Jaquet 26, cf. plan ci-dessous.



1 LES RENDEZ-VOUS

1.1 Les séances de comité

Le comité a siégé à trois reprises à Berne durant l'année 2006.

Lors de la première séance du 8 février 2006, le comité s'est notamment intéressé à ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire), évoquant notamment la nécessité du tunnel de Gléresse, l'aménagement du poste d'enclenchement de Lausanne et le renforcement de la liaison entre Lausanne et Genève.

Lors de la deuxième séance 2006 du 6 septembre, des représentants des CFF et de l'OFT ont présenté en détail le projet ZEB. Ce dernier est constitué d'une offre de base pour laquelle un montant d'environ 5 mrd de francs sera disponible à partir de 2020 et d'options de développement dont le financement n'est pas assuré. C'est également lors de cette séance que le comité a décidé de répondre à la consultation sur le transfert du trafic marchandise.

Le Lötschberg était au centre de la dernière séance de l'année, le 8 novembre 2006. Les problèmes d'exploitation du tunnel de base à voie unique et la situation financière du fonds FTP ont été abordés de manière détaillée.

1.2 L'assemblée générale

Une soixantaine de personnes ont participé à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 10 mars 2006 à la salle de conférence de Skycom à l'aéroport de Genève. La partie statutaire a été suivie d'un exposé de Christophe Genoud, collaborateur au Département genevois de la mobilité, sur le thème des projets de transports publics transfrontaliers dans la région franco-valdo-genevoise.

1.3 Le colloque d'automne

L'édition 2006 du colloque d'automne était placée sous le signe des tarifs dits «low cost» et de leur influence dans la concurrence entre le train et l'avion. Une septantaine de participants ont écouté les exposés de MM. Vignon (easyJet), Rossi (Lyria), Mireux (SNCF-TGV), Ducrot (CFF) et Chevrolet (Magazine «Bon à savoir»). Grâce à une politique tarifaire qui s'inspire de celle des compagnies low cost, le TGV parvient à récupérer une partie de la clientèle passée temporairement à l'avion sur la liaison Genève – Paris, par exemple. Outre le prix, les conditions cadres sont également déterminantes dans la répartition des parts modales.

1.4 La rencontre des Parlementaires

En collaboration avec la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO), OUESTRAIL a organisé un déjeuner débat avec les Parlementaires fédéraux de Suisse occidentale intéressés aux questions ferroviaires. En présence d'une vingtaine de Parlementaires, le projet ZEB a été présenté par Vincent Ducrot, responsable grandes lignes aux CFF tandis que les enjeux financiers étaient présentés par Pierre-André Meyrat, chef de la division financement à l'OFT. Cette séance, présidée par le Conseiller aux Etats Simon Epiney, a permis d'attirer l'attention des Parlementaires sur la nécessité de trouver un financement spécial pour couvrir les coûts supplémentaires des NLFA, sans quoi ces derniers captent l'argent prévu initialement pour l'amélioration du réseau ferroviaire dans l'ensemble du pays.

2 LES DOSSIERS

2.1 ZEB

Le futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB, de l'abréviation allemande «Zukünftige Entwicklung der Bahninfrastruktur») s'impose dès le printemps 2006 comme un dossier central et sensible pour la



Les conférenciers du colloque OUESTRAIL 2006: Christian Chevrolet (Bon A Savoir), Jean Mireux (SNCF), Philippe Vignon (easyJet), Pierre-Alain Gentil (OUESTRAIL), Vincent Ducrot (CFF) et Christian Rossi (Lyria).



Le syndicat d'Yverdon-le-Bains Rémy Jaquier, très engagé dans la défense de la desserte ferroviaire de sa ville, souhaite la bienvenue aux participants du colloque OUESTRAIL.



Toujours très présent dans les débats sur les transports, le Conseiller d'Etat François Marthaler participait également au colloque OUESTRAIL. Il préside actuellement la CTSS (Conférence des transports de Suisse occidentale).

Suisse occidentale. La mise au point du dossier bat son plein et le projet sera mis en consultation au printemps 2007. En fonction de l'état du projet à fin 2006, OUESTRAIL est d'avis que la mise à disposition des crédits doit être accélérée et ne pas attendre 2020 comme le prévoit le projet officiel. Par ailleurs, le montant prévu initialement pour RAIL 2000, qui constitue déjà un minimum, doit être octroyé pour les infrastructures ZEB, à savoir entre 7 et 8 mrd de francs et non 5 mrd seulement comme cela est prévu à fin 2006.

2.2 Loi sur le transfert du trafic marchandises

OUESTRAIL a participé à la consultation relative à la nouvelle loi sur le transfert du trafic marchandises. La loi actuelle demande à ce que le nombre de courses annuelles à travers les Alpes par camions soit plafonné à 650'000 au plus tard au moment de l'ouverture du tunnel ferroviaire de base du Lötschberg, autrement dit vers fin 2007. La nouvelle loi proposée

est très en retrait de cet objectif qui dans la variante la plus contraignante repousse ce délai à l'ouverture du tunnel du Gothard vers 2017. Sans parler des autres variantes qui ne signifient tout simplement l'abandon de l'objectif de transfert du trafic marchandises de la route au rail. Dans sa prise de position, OUESTRAIL plaide pour un plan de mesures rendant crédible l'objectif de transfert.

2.3 Projets examinés par les Chambres fédérales

Le fonds d'infrastructure – avec des contributions à la réalisation des RER –, la convention sur les prestations 2007 - 2010 pour les CFF et le crédit cadre 2007 - 2010 pour les entreprises concessionnaires ont été adoptés par les Chambres fédérales. Après quelques soubresauts, des solutions acceptables du point de vue de la défense des intérêts des transports publics étaient retenues.

Par ailleurs, le Parlement a refusé de réduire de 20 millions la contribution de la Confédération en faveur du trafic régional des voyageurs comme le souhaitait le Conseil fédéral.

3 LES CHIFFRES

3.1 Les cotisations

Le volume des cotisations encaissées en 2006 est en légère augmentation par rapport aux deux années précédentes. Une comparaison précise n'est toutefois pas possible en raison d'un changement dans le mode d'enregistrement des cotisations. Dès l'exercice 2006, toutes les cotisations sont imputées à l'année de leur versement. Autrement dit, un montant enregistré en 2006 est comptabilisé sur l'année 2006, même si un versement de début d'année est peut-être un versement de cotisation en retard tandis qu'un versement en fin d'année est peut-être un versement anticipé de la cotisation de l'année suivante.

En fonction de ce système d'imputation, le montant total des cotisations enregistrées en 2006 s'élève à Fr. 17'650.-. Le tableau ci-dessous indique le nombre de cotisants par catégorie en 2006 en comparaison de l'année 2005.

BARÈME DES COTISATIONS	Montant minimum de la cotisation	Versements 2005	Versements 2006
Particuliers	Fr. 20.-	108	116
Petites entreprises (1 à 50 salariés)	Fr. 50.-	19	18
Moyennes entreprises (50 à 200 salariés)	Fr. 100.-	14	13
Grandes entreprises (plus de 200 salariés)	Fr. 250.-	4	5
Organisations d'utilité publique	Fr. 50.-	24	25
Petites communes (jusqu'à 2000 habitants)	Fr. 50.-	20	22
Communes moyennes (2000 à 10000 habitants)	Fr. 100.-	16	17
Canton, Communes et villes (plus de 10000 habitants)	Fr. 250.-	19	17
Nbre total de cotisants		224	233

Outre le nombre de membres par catégorie figurant dans le tableau ci-dessus, ajoutons que notre association compte une quarantaine de députés cantonaux et une trentaine de parlementaires fédéraux.

3.2 Comptes et bilan + budget

Les comptes 2006 bouclent de manière favorable avec un excédent de recette de près de Fr. 7'000.-. Ce résultat s'explique notamment par le retard pris dans la réalisation du site internet ainsi que l'absence de campagne politique, deux facteurs qui pourraient bien ne plus se répéter... Par ailleurs, l'entreprise Bombardier a contribué à la couverture des coûts d'organisation du colloque par un parrainage de Fr. 5'000.-. Enfin, les intérêts produits en 2006 par le placement sur un compte bancaire d'une partie de la fortune OUESTRAIL améliorent encore les recettes pour un montant de Fr. 2'400.-. Ajoutons pour être complet que le salaire du secrétaire est pris en charge par la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO).

COMPTE D'EXPLOITATION			
CHARGES	Compte 2005	Compte 2006	Budget 2007
Assemblée générale	9745.58	5609.98	6000.-
Promotion frais d'envoi	6515.39	0	3000.-
Site internet	680.60	0	5000.-
Frais de fonctionnement / frais divers	200.-	295.15	1000.-
Séances	210.-	607.50	500.-
Mat. bur. + fourn	0	459.45	500.-
Frais ccp et banque	160.65	116.10	150.-
colloque	6174.95	10629.50	10000.-
Mandat	968.40	538.00	1000.-
Communication	556.-	0	1000.-
Réserve	0		1000.-
Total des charges	22 211.57	18 255.68	29 150.-

PRODUITS			
Cotisations	15200.-	17650.-	17000.-
Parrainage colloque	0	5000.-	5000.-
Intérêts	246.90	2510.65	3475.-
Total des produits	15 446.90	25 160.65	25 475.-
Résultat d'exploitation	- 9764.67	6904.97	- 3675.-

BILAN	2004	2005	2006
ACTIFS			
CCP	207 654.10	190 041.69	37 257.96
banque	2328.86	0	150 000.-
Actif transitoire	0	0	7400.-
Impôts anticipés	70.70	157.10	38.50
	210 053.66	190 198.79	194 696.46

PASSIFS			
Créancier CTSSO	12 497.50		
Passifs transitoire	0	2407.30	
Fortune au 01.01.	197 556.16	187 791.49	194 696.46
Fortune	210 053.66	190 198.79	194 696.46

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale de l'association OUESTRAIL, vendredi
10 mars 2006, salle de conférence de Skycom, Genève aéroport

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, SALUTATIONS

Le Président d'OUESTRAIL et Conseiller aux Etats Pierre-Alain Gentil ouvre l'assemblée et salue notamment la présence des personnalités suivantes (la liste complète des présences est consignée dans un document séparé):

- Madame et Messieurs les parlementaires fédéraux Marlyse Dormond (VD), Michel Béguelin (VD), Ueli Leuenberger (GE) et John Dupraz (GE)
- Messieurs les Conseillers d'Etat Robert Cramer (GE), Fernand Cuhe (NE), François Marthaler (VD) et Laurent Schaffter (JU)
- Monsieur Christian Röhliberger qui représente l'OFT
- Monsieur Christophe Genoud, collaborateur au Département genevois de la mobilité et conférencier
- Monsieur Robert Borrel, maire d'Annemasse, invité à s'exprimer sur les projets transfrontaliers de transports publics.

MESSAGE DE M. ROBERT CRAMER

Conseiller d'Etat genevois, Chef du département de la mobilité

M. Cramer souhaite la bienvenue aux participants. Il relève l'importance des déplacements pour Genève, qu'il s'agisse des déplacements transfrontaliers ou en direction de Lausanne, soit au total 200'000 déplacements quotidiennement.

Cette mobilité augmentera encore de 50% d'ici 2015 selon les prévisions. Dans les années 1950, il y avait 125 km de tram. On est passé à 9 km jusqu'à un passé récent. Aujourd'hui, le réseau en compte 26 km. Le développement de ce réseau de tram est indispensable car l'offre au moyen des bus est proche de la saturation.

L'ambition de Genève est d'aménager un véritable RER transfrontalier. La liaison du sud du lac est également prévue. Dans la ville du salon de l'auto, le développement des transports publics est la priorité.

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Message de bienvenue du chef du département genevois de la mobilité, M. Robert Cramer
3. Procès-verbal de l'assemblée générale 2005
4. Rapport du Président et perspectives 2006
5. Comptes 2005, budget 2006
6. Désignation des vérificateurs
7. Changement au comité
8. Divers
9. Exposé de M. Christophe Genoud avec une intervention de M. Robert Borrel, maire d'Annemasse

L'ordre du jour est adopté sans modification.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 2005

Le procès-verbal est accepté tel que présenté.

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET PERSPECTIVES 2006

Le rapport d'activité tel que présenté dans le dépliant de l'AG n'appelle pas de commentaire de la part des participants.

S'agissant des perspectives, le président relève les dossiers suivants:

- raccordement aux lignes à grande vitesse: OUESTRAIL veillera à la mise en oeuvre de ces projets;

- après le renvoi du dossier de réforme des chemins de fer au Conseil fédéral, OUESTRAIL sera attentif au nouveau projet de définition du réseau et du financement de son infrastructure;
- OUESTRAIL suivra l'examen par les Chambres fédérales du projet de fonds d'infrastructures. La discussion ne fait que commencer mais la première décision prise par la Commission des transports du conseil des Etats va dans la bonne direction;
- S'agissant de la nouvelle convention sur les prestations entre les CFF et la confédération, OUESTRAIL s'engagera afin que les crédits mis à disposition permettent un développement du réseau ferroviaire. Autre point sensible: l'importance accordée au trafic marchandises interne;
- Planification des grands projets. Il s'agira d'anticiper afin que la Suisse occidentale bénéficie des projets nécessaires à l'amélioration de son réseau ferroviaire.

S'agissant des affaires internes, OUESTRAIL ouvrira son site internet dans le courant de l'année 2006 et des initiatives seront prises afin de rallier de nouveaux membres (notamment des villes) et de renforcer ainsi la légitimité de notre association.

Enfin, le colloque d'automne portera sur la concurrence rail - avion en relation avec les tarifs low cost.

COMPTES 2005, BUDGET 2006

Les comptes 2005 sont adoptés avec remerciements au vérificateur M. Jean-Michel Bissat, Chef du service de la révision de la ville de Lausanne, et à son collaborateur M. Luc Rigolet. Le budget 2006 est également adopté.

DÉSIGNATION DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES

La prochaine vérification des comptes est confiée au service de la révision de la ville de Lausanne, qui est à disposition pour effectuer cette tâche.

CHANGEMENT AU COMITÉ

M. Heinz Aebi, co-président de la ligne du Jura, député au grand conseil du canton de Bâle campagne, entre au comité OUESTRAIL en remplacement de Robert Piller, à qui vont les remerciements d'OUESTRAIL pour son engagement.

Sollicités par OUESTRAIL, le canton de BS et BL ont confirmé leur affiliation à OUESTRAIL. MM. Alain Groff, chef du service des transports du canton de Bâle ville et Roman Stingelin, collaborateur au service des transports du canton de Bâle campagne font leur entrée au comité avec voie consultative.

DIVERS

Le point «divers» n'est pas utilisé.

EXPOSÉ DE M. CHRISTOPHE GENOUD ET INTERVENTION DE M. ROBERT BORREL

(les transparents projetés par M. Genoud sont disponibles séparément)

Le bassin de population est de 400 000 habitants pour le canton de Genève, avec une prévision de 470'000 habitants à l'horizon 2020. Autour de Genève également, la croissance de la population sera importante. Il y a aujourd'hui 65'000 pendulaires qui chaque jour entrent à Genève avec une prévision de 100'000 en 2020. 25% utilisent les transports publics. M. Genoud présente la Charte du DTPR à l'horizon 2020, un document de référence de planification des transports publics dans la région franco-valdo-génoise, signées par les cantons de Genève et Vaud, la Région Rhône-Alpes, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ainsi que

par les communautés de communes de l'agglomération. Après avoir évoqué le CEVA, M. Genoud présente les particularités des projets transfrontaliers qui nécessitent des outils de coopération propres à ce type de situation. Les autres projets transfrontaliers en matière de transports sont mentionnés: planification routière, modèle transfrontalier des déplacements, projet d'agglomération et projet aire métropolitaine.

M. Robert Borrel se félicite de l'excellente coopération qui prévaut entre sa région et Genève. Genève - Annemasse par rail aujourd'hui, c'est 80 km, contre 25 avec le CEVA. La Haute-Savoie, de même que le pays de Gex, sont des déserts ferroviaires. Le CEVA constituera un véritable maillon dans un réseau régional. Les investissements seront importants mais on ne construit pas des infrastructures ferroviaires pour trente ans mais pour des période bien plus longues.

Les points suivants alimentent la discussion:

- Les problèmes institutionnels. Aux questions de MM. Coutau, Aguet et Robert-Grandpierre, le Conseiller d'Etat Robert Cramer précise qui sont les interlocuteurs de part et d'autre. En matière de planification ferroviaire, l'interlocuteur du canton de Genève est essentiellement la région Rhône-Alpes. Pour ce qui touche à la desserte de bus, celle-ci est partagée, du côté français entre diverses autorités organisatrices. M. Borrel ajoute que la compétence concernant le CEVA (voie nouvelle) vient de l'Etat français.
- Est-ce que la charte du DTPR est figée jusqu'en 2020 ou est-elle évolutive? Et pour quelle raison n'a-t-on pas inscrit la ligne du Haut-Bugey dans le plan DTPR? (Nicolas Mayor). Robert Cramer répond que le DTPR est hautement évolutif. Cet outil est utile dès le moment où plusieurs autorités doivent se coordonner.
- Michel Comte annonce le début des travaux de la ligne du Haut-Bugey en avril 2006, bien que toutes les questions financières ne soient pas réglées à ce jour.
- M. Cramer évoque les projet de la ligne du Tonkin: exploitation touristique dans un premier temps puis exploitation normale ultérieurement. Cette manière de procéder permettrait de maintenir la voie en état sans devoir investir des sommes qu'il serait difficile de consentir aujourd'hui.

Le Président lève l'assemblée à 12h15 et invite les participants à prendre part au buffet.

OUESTRAIL

Rue du Brise-vent 5 – CH 2800 Delémont
Tél. 032 423 39 15 – Fax 032 423 39 14
CCP 30 – 483331- 8 / ouestrail, Delémont
ouestrail@bluewin.ch
www.ouestrail.ch (dès le début mars 2007)

EDITION 2007 DU COLLOQUE D'AUTOMNE

Après le thème du trafic marchandises (colloque 2005) et celui des tarifs «low cost» (colloque 2006), OUESTRAIL proposera un nouveau thème de réflexion pour son traditionnel colloque d'automne. Il aura lieu le vendredi 9 novembre de 10h à 13h30 au château d'Yverdon-les-Bains. Un rendez-vous à noter dans votre agenda!

QUELQUES-UNES DES PERSONNALITÉS QUI SE SONT EXPRIMÉES LORS DE L'AG 2006

Le Président d'OUESTRAIL et Conseiller aux Etats Pierre-Alain **Gentil** en conversation avec le spécialiste ferroviaire Roland **Kallmann**



Intervention du Professeur et membre d'OUESTRAIL Charles **Ricq**, du Centre d'Observation Européen des Régions



L'ancien Conseiller national vaudois Pierre **Aguet** lors de son intervention



Le Maire d'Annemasse Robert **Borel** a exposé sa vision des transports publics



Face à face des Conseillers d'Etat François **Marthaler** (Vaud) et Robert **Cramer** (Genève) sous le regard attentif de Gilbert **Coutau**, délégué de la Chambre de commerce et d'Industrie de Genève au Comité d'OUESTRAIL



Un peu de couleur dans l'assemblée grâce à la Conseillère nationale vaudoise Marlyse **Dormond**...



Le conférencier du jour Christophe **Genoud** a présenté les projets de transports publics transfrontaliers de la région genevoise



Un fidèle des rendez-vous ferroviaires: Nicolas **Mayor**, chef du service des transports du canton du Valais

